

# Collège Chante Cigale – Avenant au protocole sanitaire national (01/09/2021)

- **niveau 2 / niveau jaune**

En cette rentrée scolaire 2021, la situation épidémique nous permet d'appliquer [le niveau 2 du protocole sanitaire](#) en métropole et dans une partie des collectivités d'outre-mer.

## SCENARIOS

- **niveau 1 / niveau vert**
- **niveau 2 / niveau jaune**
- **niveau 3 / niveau orange**
- **niveau 4 / niveau rouge**

### Une Graduation sur 4 niveaux

L'enseignement en présentiel est privilégié pour tous les élèves et sur l'ensemble du temps scolaire selon les modalités suivantes :

- **niveau 1 / niveau vert** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **niveau 2 / niveau jaune** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **niveau 3 / niveau orange** : hybridation possible au lycée lorsque la configuration de l'établissement le nécessite (en particulier lorsque cela est rendu nécessaire pour la bonne application des mesures prévues par le présent cadre sanitaire) ;
- **niveau 4 / niveau rouge** : hybridation systématique au lycée et pour les élèves de 4ème et de 3ème au collège avec une limitation des effectifs à 50 %.

## LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES



Elles se déroulent selon les modalités suivantes :

- **niveau 2 / niveau jaune** : Elles se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité.

## LE RÔLE DES PARENTS



Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement scolaire, et à **ne pas l'envoyer en classe en cas de fièvre (38°C) ou d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**

De même, **les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire.**

## FERMETURE DES CLASSES



Protocole de contact tracing

**Les élèves contact à risque qui ne justifient pas d'une vaccination complète restent à la maison pour 7 jours. Les élèves vaccinés poursuivent les cours en présentiel.**

## LE PORT DU MASQUE



Le masque doit assurer une filtration supérieure à 90% (masques « grands public de catégorie 1)

- **niveau 2 / niveau jaune** : **le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, les collégiens et les lycéens dans les espaces clos** et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants en quantité suffisante pour la journée. Les masques doivent être disposés dans une pochette.

## SE DEPLACER et LIMITER LE BRASSAGE



Un **sens de circulation et une signalétique ont été mis en place** afin de limiter le brassage des élèves et respecter la distanciation. Les élèves ne pourront pas se croiser dans les escaliers du bâtiment général.

Afin de limiter les déplacements, **une salle est affectée à chaque classe de 6<sup>ème</sup>.**

**Les récréations et la pause méridienne sont organisées de manière échelonnée. Des cours pourront reprendre à 13h pour limiter le temps de demi-pension.**

## SE LAVER LES MAINS – LES GESTES BARRIERE

Les élèves se lavent obligatoirement les mains **au moment d'entrer dans l'établissement.** Du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Il faut veiller à se laver régulièrement les mains, notamment avant et après avoir été aux toilettes, avant de manger...



## SE RESTAURER



Le port du masque est obligatoire en allant manger. **Le lavage des mains est obligatoire avant de prendre ses plats et à la sortie du self.** L'élève n'enlève le masque qu'une fois assis et ne le remet qu'en se relevant. En cas de déplacement au sein du self, l'élève doit porter le masque.

Le **passage au self est organisé par classe ou groupe constitué** afin de limiter le brassage. **Une distance entre les groupes classe est mise en oeuvre**

## AERATION ET DESINFECTION DES LOCAUX



Les locaux sont **aérés plusieurs fois par jour.** Ils sont **nettoyés et désinfectés** de façon régulière conformément aux obligations du protocole national.

# ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation</b> de 2 mètres</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021

